

# E.P.A.G.



Ecole de Pilotage Amaury de la Grange - Aéroport - 59660 MERVILLE

Tél : 03 28 42 94 49 Fax : 03 28 42 94 10

http://www.iaagepag.com Email : epag@iaagepag.com

Déclaration d'existence de Formation Professionnelle Continue n° 3159 013 5159

## **INSTRUMENT RATING Multi-Engine BE58** **Formation avec expérience préalable**

Homologation DGAC n° 8-0130 DCS/PN/FOR du 18/01/2008

### **PRIVILEGES**

Le titulaire de la Qualification de vol aux instruments IR permet à son titulaire d'effectuer des vols de jour et de nuit en utilisant les règles de vol à vue ou aux instruments.

L'objectif de la formation IR est de permettre au stagiaire d'atteindre un niveau de compétence nécessaire pour piloter des avions Multi-Engine en régime IFR et en IMC.

### **CONDITIONS D'ADMISSION EN STAGE**

- Admission suite à une évaluation EPAG.
- Etre détenteur du Brevet de Pilote Professionnel Avion (CPL/A) ou du Brevet de Pilote Privé Avion (PPL/A) assorti d'une qualification au vol de nuit délivrée conformément à l'annexe 1 de l'OACI.
- Etre titulaire de l'examen théorique IR ou ATPL en état de validité (3 ans maximum).
- Pour le CPL être détenteur du certificat ULA (FCL 1-200).
- Etre détenteur de la qualification de classe ME, dans le cas contraire, avoir effectué au moins 2 H 30 d'instruction en double commande en condition normale et 3 H 30 d'instruction en double commande portant sur les procédures de panne moteur et sur les techniques de vol asymétrique ( FCL 1.261(b)(2)).
- Pour les stagiaires non issus du cours CPL de l'EPAG, il sera procédé à une évaluation afin de vérifier que le niveau de pilotage et de VSV permet d'intégrer le stage IR. Cette évaluation permettra de définir une mise à niveau éventuelle.

### **CONDITIONS EXIGÉES POUR LA DELIVRANCE DE LA QUALIFICATION**

Justifier de l'expérience suivante :

- 100 H de CDB pour les titulaires d'un A.T.P.L. théorique ou IR théorique.
- Avoir effectué 50 H de vol en campagne.

### **FORMATION PRATIQUE**

- Forfait cours théoriques
- Computer Based Trainer 5 heures
- Simulateur FNPT 2 33 heures
- Vol Double Commande BE58 17 heures
- Forfait prestations sol (Inscription, dossiers, Éole, Taxes d'atterrissage...)

**Durée approximative de la formation** : 14 semaines

**Calendrier des stages** : nous consulter

### **Frais annexes à la formation**

- Test IR : environ 2 H00
- Droit d'inscription à l'épreuve pratique IR : 470 €
- Évaluation 1h00 (si nécessaire)

- 
- 1) Le projet de devis ne constitue en aucun cas un document contractuel.
  - 2) Le contenu de la formation pourra être révisé en fonction des résultats, après décision conjointe du stagiaire et de l'école.
  - 3) **Les tarifs indiqués incluent l'instruction, ainsi que les taxes d'atterrissage et de carburant.**
  - 4) **Le temps consacré par les instructeurs aux briefings et débriefings n'est pas facturé.**
  - 5) L'EPAG se réserve le droit de modifier sans préavis ses tarifs en cas de variation des coûts de carburant.
  - 6) **Le coût de la formation sera facturé au candidat en fonction du tarif en vigueur à la date de son inscription.**
  - 7) Les tarifs indiqués excluent le coût de la documentation nécessaire à la formation pratique (carnet de vol, cartes 1/500 000, cartes Jeppesen,...) ainsi que l'hébergement, la restauration, les déplacements des stagiaires.
  - 8) Tenue correcte exigée : chemise blanche, pantalon sombre, cravatte (offerte)